

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 18 décembre 2017, au 65, route 338, aux Coteaux, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Étaient présents : Mesdames Jocelyne Bishop Ménard et Myriam Sauvé conseillères, messieurs Dominic Léger, Michel Joly et Sylvain Brazeau, conseillers et siégeant sous la présidence de madame Denise Godin-Dostie, mairesse.

Était absent : Monsieur François Deschamps

Introduction

Madame Denise Godin-Dostie a ouvert l'assemblée à 19h30 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

Déclaration de réception de dons

Monsieur Claude Madore secrétaire trésorier et directeur général dépose au conseil municipal les déclarations de réception de dons de marque d'hospitalité ou d'avantage reçu par les membres du conseil, en vertu de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Tous les élus concernés, à l'exception de M. François Deschamps absent ce soir, ont déposé la déclaration.

Approbation des procès-verbaux

17-12-6858 Séance ordinaire du 20 novembre 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR ; Dominic Léger
APPUYÉ PAR ; Jocelyne Bishop Ménard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire 20 novembre 2017, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier et directeur général.

.... ADOPTÉE

Rapport des comités

Finances et administration – Mme Denise Godin-Dostie

17-12-6859 Paroisse Saint-François-sur-le-Lac – Contribution pour le déneigement et pour l'utilisation du stationnement

Les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre datée du 15 novembre 2017 de Mme Gaétane Legault, présidente d'assemblée de la Fabrique de la Paroisse St-François-sur-le-Lac concernant une demande de fonds pour le déneigement et le loyer du stationnement.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Brazeau,
APPUYÉ PAR ; Myriam Sauvé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accorder un montant total de 1 300 \$ à la Paroisse St-François-sur-le-Lac pour la saison 2017-2018 dont 800 \$ pour l'utilisation du stationnement de l'église Ste-Marie-du-Rosaire et 500 \$ pour le déneigement du stationnement de l'église Ste-Marie-du-Rosaire.

.... ADOPTÉE

17-12-6860 Service de transport adapté – Approbation du budget 2018

VU le dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2018 relatives au Transport adapté aux personnes à mobilité réduite des municipalités participantes;

**IL EST PROPOSÉ PAR; Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR ; Michel Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la Municipalité des Coteaux approuve les prévisions budgétaires du transport adapté aux personnes à mobilité réduite pour l'année 2018 déposées lors de l'assemblée des représentants des municipalités desservies par le Service du transport adapté tenue le 30 novembre 2017.

.... ADOPTÉE

17-12-6861 Service de transport adapté – Approbation de la quote part 2018 de la Municipalité

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

ATTENDU QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield est la municipalité mandataire pour la gestion du service régional de transport adapté aux personnes à mobilité réduite;

**IL EST PROPOSÉ PAR; Dominic Léger,
APPUYÉ PAR ; Myriam Sauvé,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la Municipalité des Coteaux verse à la ville de Salaberry-de-Valleyfield la somme de 9 088.92 \$ à titre de contribution municipale pour l'année 2018.

.... **ADOPTÉE**

17-12-6862 Service de transport adapté – Approbation de la grille tarifaire 2018 pour les usagers

ATTENDU QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield est la municipalité mandataire pour la gestion du service régional de transport adapté aux personnes à mobilité réduite;

**IL EST PROPOSÉ PAR; Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR ; Michel Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la Municipalité approuve la grille tarifaire des déplacements des usagers qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018

.... **ADOPTÉE**

Service incendie

Aucun sujet à discuter

Sécurité publique

Aucun sujet à discuter.

Transport & Travaux publics

17-12-6863 Interdiction de stationner rue du Lac

Les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de Lyne Bishop et Alain Bourdeau concernant une problématique de stationnement sur la rue du Lac ainsi que des recommandations de M. Michel Pitre directeur du service d'incendie.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Brazeau,
APPUYÉ PAR ; Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'interdire le stationnement du côté ouest de la rue du Lac entre la rue Principale et le lac Saint-François et de procéder à l'installation de panneaux indiquant l'interdiction de stationner.

....**ADOPTÉE**....

17-12-6864 Club Quad Vaudreuil-Soulanges – Autorisation de circuler sur les rues municipales

Les membres du conseil ont pris connaissance de la demande d'autorisation du Club Quad concernant une demande de circuler sur certaines rues municipales.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Brazeau,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'autoriser le Club Quad à circuler à partir du sentier Soulanges sur la rue Royal et sur une partie de la rue Sauvé afin d'accéder aux services des commerces situés près de la bretelle d'accès à l'autoroute 20 (Tim Horton, Petro-Canada et le Dépanneur).

....**ADOPTÉE**....

Aqueduc et égout

17-12-6865 Usine de filtration – Nouvelle prise d'eau – Étude phase 1

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport d'étude visant la modification de la tuyauterie de la salle d'eau brute et du remplacement de la conduite d'adduction et de la prise d'eau.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

**IL EST PROPOSÉ PAR; Michel Joly,
APPUYÉ PAR : Dominic Léger,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la production de l'étude phase I reliée à ce projet.

....ADOPTÉE....

17-12-6866 Usine de filtration – Nouvelle prise d'eau – Engagement de la municipalité

**IL EST PROPOSÉ PAR; Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR : Myriam Sauvé,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité des Coteaux s'engage à transmettre au Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée, le tout selon le modèle de formulaire de la demande d'autorisation.

....ADOPTÉE....

Loisirs, sport et culture – Bibliothèque

ARDC – Rapport d'activités

Mme Jocelyne Bishop Ménard fait un rapport des activités des loisirs de l'année 2017 en date du 18 décembre 2017

Bibliothèque – Rapport d'activités

Aucun rapport n'est présenté.

Terrains, bâtisses et équipements

17-12-6867 Centre de la petite enfance – Demande de prolongation pour délai de construction

Les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre de Mme Suzanne Clermont directrice générale, datée du 20 novembre, concernant une demande de délai pour la construction du centre de la petite enfance.

**IL EST PROPOSÉ PAR; Myriam Sauvé,
APPUYÉ PAR, Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De prolonger le délai de l'obligation de construire, sur le terrain cédé, un centre de la petite enfance d'une période d'une année soit jusqu'au 17 novembre 2018.

La Municipalité des Coteaux suspend également la clause résolutoire jusqu'au 17 novembre 2018 convenu lors de la cession de l'immeuble signée le 17 novembre 2015 devant Mme Suzanne Vincent, notaire.

.... ADOPTÉE

Étude de projets et relations publiques – Mme Denise Godin-Dostie

17-12-6868 Comité ZIP du Haut-St-Laurent – Contribution pour services aux citoyens

Les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre datée du 17 novembre 2017, de la présidente et de la directrice générale du comité ZIP du Haut-St-Laurent concernant une demande de contribution financière.

CONSIDÉRANT QUE le mandat du comité ZIP du Haut-Haut-St-Laurent est la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du St-Laurent et qui répond aux demandes des citoyens ;

**IL EST PROPOSÉ PAR, Michel Joly,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop-Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accorder au comité ZIP du Haut-St-Laurent la contribution financière demandée de 0.02\$/per capita afin de permettre au comité ZIP de continuer à gérer les demandes et à offrir les services à la population.

.... ADOPTÉE

17-12-6869 Comité ZIP du Haut-St-Laurent – Conseil d'administration

Les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre datée du 16 novembre 2017, de la présidente et de la directrice générale du comité ZIP du Haut-St-Laurent concernant une le paiement de la cotisation et de la participation au conseil d'administration du ZIP.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Dominic Léger,
APPUYÉ PAR : Myriam Sauvé,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

De nommer Monsieur Michel Joly à titre de déléguée au Comité Zip du Haut-St-Laurent et d'autoriser Monsieur Joly à siéger sur le conseil d'administration de cet organisme.

Il est également résolu à l'unanimité de payer la cotisation annuelle établit à 50\$ pour l'année 2018.

....ADOPTÉE....

17-12-6870 Inventaire de la collection d'artéfacts du site de l'Anse aux Batteaux

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport démontrant l'inventaire de la collection du site de l'Anse aux Batteaux de M. Olivier Gratton archéologue, daté du 15 novembre 2017.

L'archéologue a répertorié environ 420 pièces et segments recueillis dans la baie de la Municipalité des Coteaux.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Myriam Sauvé,
APPUYÉ PAR ; Michel Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'approuver la facture au montant de 1500.00\$ pour la rédaction de ce rapport.

....ADOPTÉE....

17-12-6871 Achat regroupé – Acquisition de bacs pour collecte matières organiques

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 (PGMR) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (Règlement no 231);

CONSIDÉRANT QUE la résolution 17-08-30-26 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, laquelle traite la délégation de compétence de la MRC aux municipalités locales pour la collecte et le transport de résidus organiques à partir de 2018 pour les trois années subséquentes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Coteaux désire participer au plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 (PGMR) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE les articles de la cités d'une municipalité peut conclure une entente avec une autre municipalité dans le but d'accomplir en commun l'obtention du matériel, des matériaux ou des services et peut déléguer à une autre tout pouvoir nécessaire à l'exécution de l'entente

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales désirent se regrouper pour l'achat des bacs pour la collecte des matières organiques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Coteaux désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les bacs dans les quantités nécessaires pour ses activités pour les trois (3) prochaines années à partir de 2018;

EN CONSÉQUENCE ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Joly,
APPUYÉ PAR : Myriam Sauvé,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE, le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE, la Municipalité des Coteaux confie, à la municipalité de Saint-Zotique, comme les lois le permettent, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé de bacs nécessaires à la collecte de matières organiques, pour les années 2018,2019 et 2020;

QUE, pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Municipalité devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet, et ce, au moins trente(30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel;

QUE si la municipalité de Saint-Zotique adjudge un contrat, la Municipalité des Coteaux s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contacté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE, pour permettre à la municipalité de Saint-Zotique de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité des Coteaux s'engage à lui fournir les quantités de bacs dont elle aura besoin, en remplissant chaque année la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

ET QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à toutes les municipalités du regroupement,

....ADOPTÉE....

17-12-6872 Fonds de développement des communautés de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de subvention pour le fonds de développement des communautés de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Jardins

Le projet vise à promouvoir le jardinage et réaliser des actions éducatives d'horticulture et de compostage. L'accès à des fruits et légumes frais à moindre coûts est visé en promouvant les saines habitudes de vie. Ce projet est en lien avec la politique familiale et Municipalité amie des aînés et le développement durable. Un volet est aussi mis en place afin de rejoindre les personnes âgées en y aménageant des jardins communautaires sur les sites de logements sociaux desservant cette clientèle et contribuera à réduire l'isolement tout en favorisant les autres aspects aux saines habitudes de vie.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR : Sylvain Brazeau,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'autoriser le dépôt de la demande de subvention pour le développement de jardins communautaires dans le cadre du programme fonds de développement des communautés de la MRC Vaudreuil-Soulanges.

Il est également résolu à l'unanimité d'autoriser Claude Madore secrétaire trésorier et directeur général à signer tous les documents nécessaires reliés à cette demande.

....ADOPTÉE....

Ressources humaines

Aucun sujet à discuter

Urbanisme

Commission de toponymie – Attestation d'officialisation bibliothèque

Les membres du conseil prennent connaissance de l'attestation d'officialisation de la bibliothèque datée du 7 décembre 2017 confirmant l'appellation « Lucile.-C.-Sauvé » pour la bibliothèque municipale du 65 Route 338, aux Coteaux.

Rapport des sous-comités

Régie d'assainissement des Coteaux - Procès-verbal du 6 décembre 2017

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 6 décembre 2017

Mme Jocelyne Bishop Ménard fait un rapport des décisions de la Régie d'assainissement des Coteaux prises lors de cette rencontre.

Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François - Procès-verbal du 5 décembre 2017

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 5 décembre 2017

M. Sylvain Brazeau fait un rapport des décisions de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François prises lors de cette rencontre.

Correspondance

DATE	EXPÉDITEUR	SUJET
17 12 2017	Madame Denise Charlebois, maître de poste	Déneigement au bureau poste
27 11-2017	Commission de protection du territoire agricole	Préavis d'ordonnance

Rapport financier

17-12-6873 Liste de chèques au 18 décembre 2017

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR : Myriam Sauvé,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que les chèques portant les numéros 19221 à 19322 soient approuvés, pour un montant de 411 504.15 \$ ainsi que les paiements électroniques au montant de 112 201.87\$ pour un total de 523 706.02 \$ conformément à la liste présentée aux membres du conseil.

.... **ADOPTÉE**

Points discutés aux réunions préparatoires

Période de questions début 19h45

1ère intervention

Un citoyen demande des précisions concernant l'interdiction de stationner sur la rue du Lac

Madame Denise Godin-Dostie indique que l'interdiction de stationner sur la rue du Lac a été décrétée sur le côté Ouest de la rue du Lac entre la rue Principale et le Lac Saint-François.

Cette interdiction a été décidée suite à la recommandation du directeur du service incendie du Lac Saint-François afin de permettre un accès minimum pour la circulation des véhicules d'urgence.

Deuxième question de ce citoyen qui demande quel est le tracé qui a été autorisé pour le Club Quad.

Madame Denise Godin Dostie indique que les utilisateurs de véhicules tout terrain sont autorisés à emprunter la rue Royal et une partie de la rue Sauvé pour accéder aux services des commerces situés près de la bretelle d'accès à l'autoroute 20 (Tim Horton, Petro-Canada et le Dépanneur)

2^e intervention

Un citoyen demande des informations relatives à la protection incendie du Secteur Nord de la municipalité. Il est inquiet face à la disponibilité d'eau, du temps de réponse des pompiers et de l'absence de véhicule d'intervention à la caserne de la rue Duckett.

Madame Denise Godin-Dostie indique que la Régie d'incendie du Lac Saint-François connaît bien les contraintes du secteur et a planifié l'ensemble de ses interventions en tenant compte des limitations. Les mesures de compensations sont en place pour s'adapter à ces situations.

Pour ce qui est de la mise en attente des camions d'interventions à la caserne de la rue Duckett, les représentants de la Régie ont indiqué que l'absence de pompiers résidant dans ce secteur a obligé la Régie à déployer les véhicules dans les autres casernes afin de garantir une utilisation efficace des ressources lors des interventions d'urgence.

3^e intervention

Une citoyenne demande des informations supplémentaires concernant la résolution adoptée qui traite de l'étude Phase 1 pour la nouvelle prise d'eau de l'usine de filtration.

Cette citoyenne demande également s'il y a eu un suivi concernant l'égouttement pluvial de la rue des Francs-Tireurs.

Madame Denise Godin-Dostie indique qu'effectivement une rencontre a eu lieu le 8 décembre 2017 avec des représentants du Ministère des Transports concernant la problématique d'écoulement des eaux pluviales de ce secteur.

Le MTQ s'est engagé à dépêcher une équipe pour analyser la problématique et envoyer, si nécessaire, une équipe d'intervention pour nettoyer le conduit. Ces travaux se feront dans les prochaines semaines.

4^e intervention

Un citoyen informe les membres du conseil qu'il subit régulièrement des désagréments lors des refoulements d'égouts causés par la crue de la Rivière Delisle. Il a fait installer une sonde alarme préventive et il arrive qu'il soit dans l'impossibilité d'utiliser ses installations d'eau (toilette, douche, lavabo) pour des périodes allant jusqu'à trois jours

Madame Denise Godin Dostie indique qu'elle prend bonne note de sa demande et que le tout sera discuté avec le service voirie/égouts de la municipalité pour tenter de solutionner le tout.

Deuxième intervention de ce citoyen, qui suite à la réception d'un avis d'infraction, demande au conseil municipal de modifier sa réglementation afin de permettre le stationnement d'autobus scolaire sur les terrains à usage résidentiel.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Madame Denise Godin-Dostie indique que cette demande sera analysée par les membres du conseil qui ont déjà débuté la réflexion relative au stationnement de divers véhicules sur les propriétés à usage résidentiel.

5^e intervention

Un citoyen demande si le délai accordé au Centre de la Petite enfance pour la construction d'une garderie est une manœuvre de la Municipalité pour retarder l'aménagement du Parc de la rue de la Gazonnière.

Madame Denise Godin-Dostie répond que le délai n'a pas comme objectif de retarder l'aménagement du parc mais plutôt de permettre la construction d'une garderie dans ce secteur de la Municipalité. La représentante de la CPE a présenté les nombreuses démarches effectuées pour la construction de la garderie, qui ont retardé le début des travaux.

Deuxième demande de ce citoyen concernant le stationnement des employés de l'entreprise de transport scolaire qui positionnent leurs véhicules en façade du bâtiment et qui nuit à la visibilité à l'intersection des rues Delisle et de la Gazonnière.

Madame Denise Godin-Dostie indique que suite à la même demande le mois dernier, le contremaître de la municipalité est allé sur les lieux et a pris des photographies des véhicules stationnés en bordure de la rue Delisle. Les photos rapportées ne démontrent aucun manque de visibilité à l'intersection. Une vérification supplémentaire sera fait un peu plus tard dans la saison hivernal pour constater s'il y a un manque de visibilité causé par l'accumulation de la neige lors des opérations de déneigement.

N'ayant plus d'autres questions de la part des citoyens présents, la période de questions est close.

Fin de la période de questions 20h08

Affaires nouvelles

17-12-6874 Levée de la séance régulière du 18 décembre 2017

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Brazeau,
APPUYÉ PAR : Dominic Léger,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la séance ordinaire du 18 décembre 2017 soit levée à 20h09

.... ADOPTÉE

Denise Godin-Dostie
Mairesse

Claude Madore
Secrétaire-trésorier et directeur général